MEDIAPART

INTERNATIONAL ANALYSE

Dans le monde, les gains démocratiques depuis 1989 ont été effacés

Le rapport annuel de l'Institut V-Dem confirme la dynamique autoritaire qui frappe l'ensemble des continents depuis une dizaine d'années. Les auteurs alertent sur son caractère de plus en plus brutal, comme l'illustre le nombre record de coups d'État enregistrés.

Fabien Escalona
24 juillet 2022 à 16h09

La menace d'une régression autoritaire en Tunisie, l'un des rares pays à avoir échappé à la débâcle des révoltes populaires du monde arabe, s'inscrit dans un paysage global inquiétant pour la démocratie. C'est ce que documente de manière synthétique le rapport annuel de l'Institut V-Dem (pour *Varieties of Democracy*).

Écouter l'article

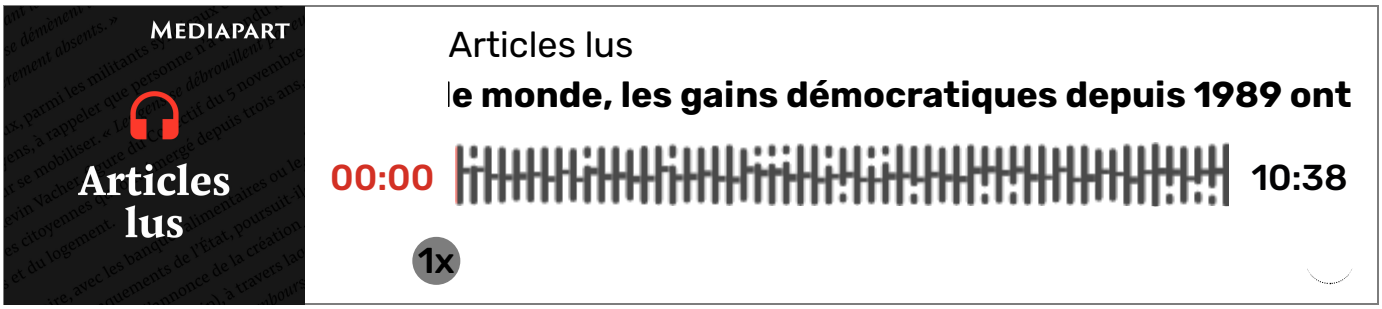

© Mediapart

Hébergé à l'université de Göteborg en Suède, reposant sur un réseau mondial de 3 700 experts et expertes renseignant une batterie d'indicateurs, le projet consiste à observer, sur la durée, les tendances à la démocratisation et à « l'autocratisation » des régimes existants. Chaque année, ceux-ci sont répartis au sein d'une typologie distinguant, des plus au moins avancés en termes de liberté et d'égalité, les « *démocraties libérales* », les « *démocraties électorales* », les « *autocraties électorales* » et les « *autocraties fermées* ».

Les résultats pour l'année 2021 amènent les scientifiques ayant piloté ce travail à une conclusion symboliquement accablante : « *L'expansion massive des droits et des libertés démocratiques qui avait suivi la fin de la guerre froide a été perdue.* » Autrement dit, pendant la durée de vie des trentenaires d'aujourd'hui, la démocratisation des régimes aura connu une parabole, depuis une vague massive de développement à la suite de l'effondrement du bloc soviétique, jusqu'à un reflux annihilant les progrès accomplis.

L'essentiel de ce reflux s'est produit au cours de la décennie écoulée. En 2011, 49 % de la population mondiale vivait dans des régimes autoritaires. En 2021, cette proportion avait progressé pour atteindre 70 %. Et alors que 5 % seulement de cette population étaient affectés par un processus d'autocratisation il y a dix ans, c'est désormais le cas de plus d'un tiers des personnes vivant sur la planète.

Si l'on compte en nombre d'États, ceux-ci n'avaient jamais été qu'une dizaine à être en voie d'autocratisation chaque année, durant la période 1981-2011. Depuis, ce nombre a progressé pour atteindre 33 – un record. Sur la même période 1981-2011, le nombre de pays en voie de démocratisation avait toujours été supérieur, et évoluait entre 20 et 70. Il est désormais tombé à 15, bien en dessous du nombre de cas où les droits et les libertés régressent. Comme il s'agit de pays peu peuplés, cela signifie que seulement 3 % de la population mondiale ont expérimenté une phase de démocratisation en 2021.

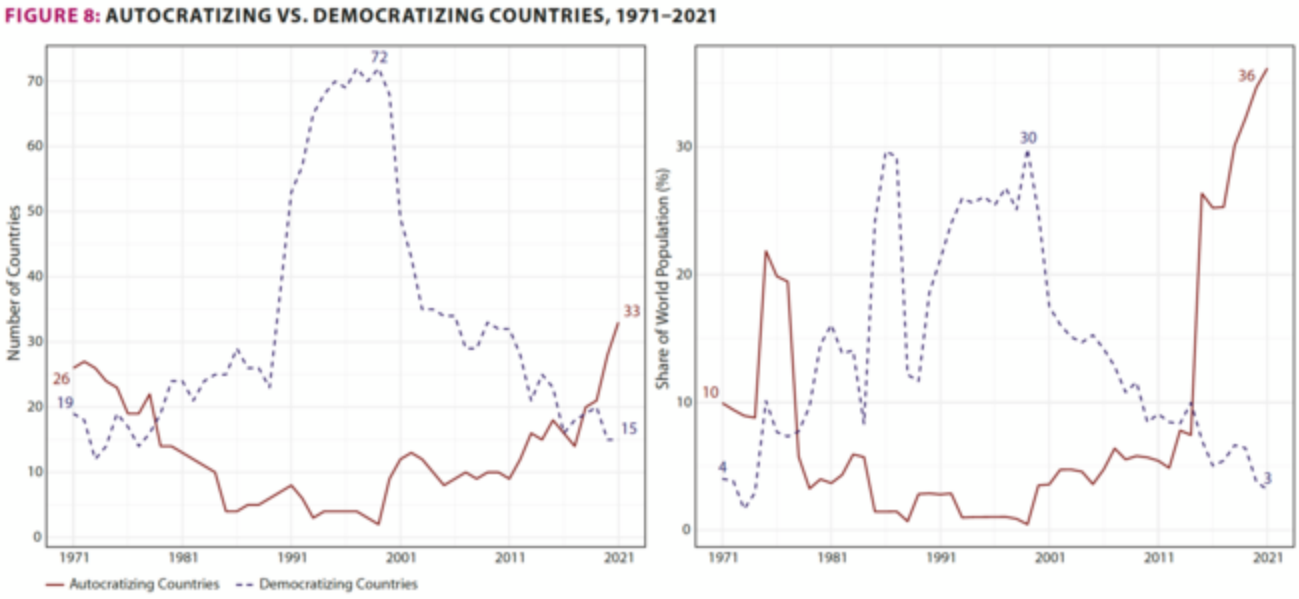

Nombre d'États (à gauche) et part de la population (à droite) concernés par des processus d'autocratisation (trait plein) ou de démocratisation (pointillés), entre 1971 et 2021 © Capture d'écran / Rapport annuel de l'institut V-Dem, 2022

Alors que la pandémie avait contribué à un recul net des mobilisations de masse en faveur de la démocratie, celles-ci n'ont pas retrouvé leurs niveaux antérieurs. La

prolongation de cette atonie inquiète les auteurs du rapport, qui notent que cela risque de favoriser la pérennité de l'autocratisation en cours. De plus, remarquent-ils, « *les dirigeants anti-pluralistes et autoritaires semblent utiliser les mobilisations de masse au profit de leur agenda antidémocratique* ». Ils prennent l'exemple de l'insurrection du Capitole aux États-Unis, ainsi que celui de l'appel à manifester lancé par Jair Bolsonaro à ses soutiens, en septembre dernier au Brésil.

Mutations de l'autoritarisme

Surtout, les auteurs s'interrogent sur une mutation de cette vague d'autocratisation déjà vieille d'une décennie. La fréquence des coups d'État militaires s'est intensifiée, de même que leur taux de réussite. S'ils se sont principalement produits en Afrique de l'Ouest, ils ont aussi concerné la Birmanie en Asie du Sud-Est. Le cas tunisien est qualifié d'« auto-coup », de façon cohérente avec le « *basculement dans un régime dictatorial* » décrit par l'historienne Sophie Bessis.

Après la fin de la guerre froide, pourtant, les transferts de pouvoir inconstitutionnels et l'implication des militaires dans ces épisodes avaient eu tendance à régresser. C'est ce que constatait la chercheuse Erica Frantz dans *Authoritarianism* (Oxford University Press, 2018, non traduit). « *Les coups sont de moins en moins un outil de choix pour les groupes autocratiques* », relevait-elle, en inscrivant cet élément dans un effort général d'imitation des démocraties. Celui-ci visait à tromper le peuple concerné mais surtout les acteurs internationaux.

Les membres de l'Institut V-Dem perçoivent, dans ce qui pourrait être un retournement de tendance, le signe d'une plus faible incitation à respecter les normes édictées ou encouragées sur la scène internationale. Et pour cause : si les autocraties y deviennent plus nombreuses, et si leur puissance et leur influence s'accroissent, alors les coûts d'un recours à la brutalité nue deviennent moins lourds à supporter. L'isolement diplomatique et économique, entre autres, est moins craint qu'auparavant.

On touche ici du doigt l'un des effets de la montée de l'autoritarisme, au-delà de ses implications directes pour les populations des régimes concernés, en proie à davantage d'arbitraire et de répression. Il s'agit d'un risque accru de délitement du droit et des normes internationales, telles qu'ils s'étaient développés depuis 1945 (*voir notre entretien vidéo sur la crise du multilatéralisme*). Les conséquences pourraient en être une hausse des dérapages guerriers, et une diminution des velléités de coopération face à des défis globaux tels que le climat ou la santé.

Le 30 juin 2022, des manifestants anti-putsch entonnent des chants contre les militaires exerçant le pouvoir, au Soudan © AFP

Si les coups d'État sont la dimension la plus spectaculaire d'une autocratisation qui gagne en étendue et en intensité, les chercheurs de l'Institut V-Dem en mettent en avant une autre, qui touche aussi bien les démocraties établies que les régimes les plus fermés. « *La polarisation politique est une tendance globale majeure aujourd'hui* », écrivent-ils en précisant qu'elle a « *atteint des niveaux sans précédents en 2021* ».

En tant que telle, la polarisation peut très bien indiquer l'existence d'une compétition politique vive, avec des alternatives tranchées offertes au corps électoral, ce qui n'a rien de problématique. Ce que pointent les auteurs, c'est plus précisément l'emballement de cette polarisation à des « *niveaux toxiques* », lorsque la société se retrouve fracturée en groupes à l'identité exclusive, méfiante, voire haineux entre eux.

En effet, de tels niveaux favorisent l'arrivée au pouvoir de forces anti-pluralistes, qui elle-même exacerbe encore les tensions. « *Cette relation entre polarisation toxique et autocratisation, qui se renforcent mutuellement, est corroborée par les données issues du Brésil, de la Hongrie, de l'Inde, de la Pologne, de la Serbie et de la Turquie* », écrivent les membres de l'Institut V-Dem. À l'aide d'outils statistiques, ils montrent que cette idée d'un « *cercle vicieux est généralisable* » au-delà de ces cas particuliers.

Un constat identique est établi à propos d'un troisième élément qui se développe de

manière frappante avec la vague d'autocratisation contemporaine, à savoir la désinformation volontaire par les gouvernants. L'exemple russe est emblématique d'un usage stratégique de données manipulées et erronées, sur le plan domestique comme sur le plan international.

Or « *la connaissance politique des citoyens est fondatrice pour une démocratie représentative* », notent les auteurs et les autrices du rapport. La désinformation met en danger ce type de régime « *en distordant les opinions des gens, en démolissant la reddition de comptes* [par les gouvernants] *et en favorisant la polarisation* ».

Préserver « l'infrastructure critique » des démocraties

Ces derniers enjeux sont justement au cœur d'un essai récent de Jan-Werner Müller, intitulé *Liberté, égalité, incertitude* (Premier parallèle, 2022), dans lequel il tente d'identifier quels sont les ressorts de la démocratie à protéger contre la « *tendance mondiale à l'autoritarisme* ».

© Premier Parallèle

Ce spécialiste des idées politiques ne voit nulle fatalité dans cette tendance, et encore

moins le résultat d'une adhésion profonde des masses aux valeurs autoritaires (d'après certaines enquêtes mondiales, auxquelles il ne se réfère pas, c'est même le phénomène inverse qui prévaudrait). Bon nombre d'exemples historiques, remarque Jan-Werner Müller, attestent que « *ce ne sont pas les gens ordinaires qui décident de se débarrasser de la démocratie, mais les élites* ».

Il ne nie certes pas que les dirigeants autoritaires soient capables de se constituer une base sociale, d'abord à force de polarisation, à travers les « *guerres culturelles* », puis à coups de détournement des institutions de l'État, de « *clientélisme de masse* » et de désinformation. Mais si cette stratégie fonctionne, c'est qu'elle est le résultat d'une fragilité initiale, à savoir celle de « *l'infrastructure critique de la démocratie* ».

Selon lui, la solidité de cette infrastructure repose essentiellement sur la bonne santé des partis et des médias. Ceux-ci seraient « *indispensables pour que la représentation fonctionne et que les conflits soient pris en charge* ». On comprend que la situation soit inquiétante : en plus d'avoir été affaiblies de différentes manières, ces institutions ne sont pas spécialement appréciées du grand public – en France, elles figurent traditionnellement parmi celles qui enregistrent les plus bas taux de confiance de la population interrogée.

Il serait d'autant plus impératif et urgent que leur financement les protège d'une capture par les classes privilégiées, et que leur fonctionnement empêche qu'un despotisme interne s'exerce en leur sein (que ce soit sur les adhérents ou sur les journalistes). Jan-Werner Müller discute à cet égard de nombreux dispositifs dont la classe politique ne s'est pas encore emparée, préférant préserver des intérêts de court terme plutôt que de traiter les vulnérabilités à la base de notre système démocratique.

Comment réagir, toutefois, si la régression s'est enclenchée au point qu'un régime initialement démocratique menace de basculer durablement dans l'autocratie ? Pour l'universitaire, l'option de la désobéissance civile doit être envisagée.

« *Ne pas obtenir la législation que je soutiens n'est pas une raison suffisante pour que je désobéisse*, précise-t-il. *Il doit y avoir des raisons pour lesquelles, au fil du temps, vu les distorsions systématiques du processus politique et l'absence d'engagement mutuel des citoyens, les perdants ne peuvent pas, en conscience, consentir aux choix politiques.* »

Fabien Escalona

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Stéphane Alliès et Carine Fouteau

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdron, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.